

# Les échos de Castelnaud



Bulletin Municipal d'informations N°16 - juin 2012



Fête de la  
**MUSIQUE**





## EDITO



*Très chers concitoyens,*

*Voilà un mois que la France a changé de Président de la République à l'issue d'une campagne électorale intense, précédée, et cela était une nouveauté dans notre pays, d'une primaire pour désigner le candidat de la gauche socialiste.*

*Nul doute que cette expérience sera renouvelée y compris par d'autres partis, car elle a permis de porter à la connaissance des électeurs en plus d'une liste de noms, une palette d'idées aussi bien convergentes qu'opposées.*

*Au moment où je rédige ce texte, la composition de la future Assemblée Nationale n'est pas encore connue, mais il est une certitude, ces élections législatives n'ont pas, du moins pour l'instant, suscité le même engouement que les Présidentielles.*

*Cela est dommageable pour l'expression démocratique qui ne se limite pas à la seule participation au vote (le vote n'étant qu'une sanction imposant aux perdants les décisions des gagnants), mais se nourrit de débats de fond avec le plus grand nombre.*

*La démocratie n'est pas l'acceptation par tous de la décision, mais la participation de chacun à la prise de la décision.*

*C'est cette démarche qui a animé l'équipe municipale dans l'organisation et la tenue des réunions de quartiers. Si je n'ai malheureusement pas pu assister à toutes, Cédric Chauveau responsable de la commission « communication, relations commerces et quartiers » m'a informé quotidiennement du contenu de celles-ci.*

*Avec des mots et des ordres d'évocation différents, il ressort globalement les mêmes grands thèmes de tous les quartiers.*

*La solidarité et la recherche de plus de tranquillité ont été abordées étant donné que la commune était désireuse de mettre en place le dispositif « Voisins Vigilants ». Cela est effectif dès à présent et les panneaux à cet effet seront posés très bientôt.*

*Suivent ensuite des problèmes de stationnements gênants ou dangereux, de vitesses excessives sur la traversée du village, de zones à risques pour les piétons, de déjections canines, de petites incivilités, de légers troubles à la quiétude.*

*Des réponses ont déjà été apportées, d'autres sont à l'étude, mais d'ores et déjà avec Mme Brandon votre Policière Municipale qui prendra ses fonctions le 2 juillet, un plan d'actions a été arrêté et ce mieux vivre ensemble auquel chacune et chacun d'entre vous aspire sera sa priorité.*

*Je suis sûr qu'ensemble, vous, elle et nous, allons relever ce défi.  
Je vous souhaite à toutes et à tous un merveilleux été.*

*Fraternellement.*

*Jean-Charles SERS, Maire de Castelnau-de-Guers*

## PRESIDENTIELLES 2012



### 1er tour — dimanche 22 avril 2012

- 755 électeurs ont voté (83,24%) dont 11 votes (1,46%) sont blancs ou nuls.
- Exprimés : 744 électeurs (82,03%).
- Abstention : 152 électeurs (16,76%)

NOM DU CANDIDAT	POURCENTAGE (%)	NOMBRES DE VOIX
François HOLLANDE	21,77 %	162 voix
Nicolas SARKOZY	25,81 %	192 voix
Marine LE PEN	19,35 %	144 voix
Jean-Luc MÉLENCHON	18,28 %	136 voix
François BAYROU	8,33 %	62 voix
Eva JOLY	2,69 %	20 voix
Nicolas DUPONT-AIGNAN	1,08 %	8 voix
Philippe POUTOU	1,61 %	12 voix
Nathalie ARTHAUD	0,54 %	4 voix
Jacques CHEMINADE	0,54 %	4 voix

### 2ème tour — dimanche 06 mai 2012

- 769 (83,59%) ont exprimé un vote, 37 votes (4,81%) sont blancs ou nuls.
- Electeurs exprimés : 732 (79,57%)
- Abstention : 151 abstentions (16,41%)

2ème tour des élections Présidentielles 2012 NOM DU CANDIDAT	POURCENTAGE (%)	NOMBRES DE VOIX
François HOLLANDE	51,5 %	377 voix
Nicolas SARKOZY	48,5 %	355 voix

## LEGISLATIVES 2012

### 1er tour - 7ème circonscription — Dimanche 10 juin 2012



Candidat	Nbre de voix exprimées	% de voix exprimées
M. Sébastien DENAJA	196	32,61%
M. Gilles D'ETTORE	159	26,46%
M. Sébastien ANDRAL	117	19,47%
Mme France JAMET	93	15,47%
Mme Adeline BERARD	10	1,66%
M. Michel COLAS	8	1,33%
M. Carmelo MARTELLI	5	0,83%
Mme Brigitte MOULIN	4	0,67%
M. Serge JENE	3	0,50%
Mme Valérie PARIN-GAUX	2	0,33%
M. Olivier GOUDOU	2	0,33%
Mme Marie PINCE	2	0,33%

Nombre d'inscrits : 923  
 Nombre de votants : 616 (66,7%)  
 Abstentions : 307 (33,3%)  
 Bulletins nuls : 15 (2,4%)

**2nd tour  
 DIMANCHE 17 AVRIL 2012**

**Le bureau de vote sera ouvert  
 de 8h à 19h**

## PROJECTION-DEBAT AUTOUR DU FILM GASLAND

*Réagissons contre la contamination irréversible de notre eau potable*

Vendredi 27 avril s'est tenue à la Maison du Peuple une réunion d'information et de sensibilisation sur la prospection du gaz de schiste dans notre région. Plus de cent personnes, venues de Mèze, Ali-gnan du vent, Neffiès et autres villages alentours, ont écouté avec attention l'intervention



de Mr ..... sur la nocivité de ces sociétés privées d'exploiter des gaz et huiles de schiste avec l'aval du gouvernement.

Auparavant le film « Gasland », un intéressant document tourné en Amérique sur les méfaits de cette exploitation, a impressionné le public. Les conséquences

désastreuses auront un impact : draulique.

- sur l'eau : consommation massive
- sur la pollution des nappes phréatiques (méthane et autres produits toxiques)
- sur la pollution de l'air : éma-

Pour de plus amples informations s'adresser à :

info/contact : <http://www.pasdegazdeschistes.rd-h.fr>  
ou [maurjohn@club-internet.fr](mailto:maurjohn@club-internet.fr)

### GAZ DE SCHISTE *Des raisons d'espérer?*

Nicole Bricq y était déjà opposée avant sa nomination comme **Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie** du gouvernement de Jean-Marc

**Ayrault**. Selon elle, les forages mettraient en cause les nappes phréatiques fragiles. Le groupe PS à l'Assemblée Nationale avait demandé l'annulation des permis d'exploitation et d'exploration.



Nicole Bricq

D'ailleurs, le Gouvernement Fillon voulait « tout remettre à plat », donc annuler les permis autoriser. Il voulait faire des études pour favoriser les techniques meilleures.

Nicole Bricq et le groupe socialiste étaient contres tout type d'exploration, quelque soit la technique employée. Ils dénonçaient l'aspect « financier » des entreprises ayant obtenu des permis avant d'être des entreprises « industrielles ».

Le pays Agathois et le Biterrois demain... sillonnés de gazoducs, parcourus sans relâche par des flottes de camions-citernes pleins de produits chimiques, quadrillés par des torchères tous les 500 m...

Finies les vignes, vive les bassins de boues, finies les zones naturelles, on a besoin des aquifères pour forer!

La spécialité locale de 2013 : un verre d'eau frais, tiré du robinet, au méthane et à l'uranium, les touristes adoreront, et vous aussi...

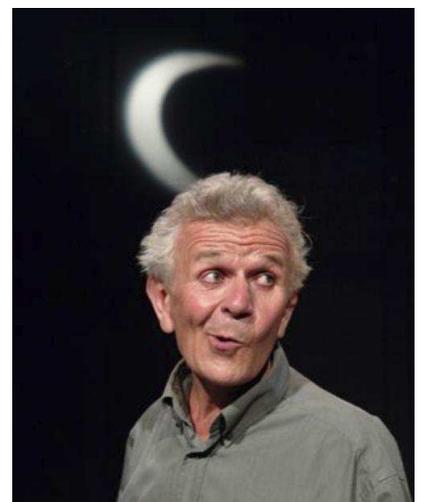
Rassurez vous, c'est pour tout de suite!

**Venez vous renseigner et rêver à**



**ALERTE  
GAZ DE SCHISTE  
DANS LE BITERROIS**

**NOTRE EAU EN DANGER**



**notre bel avenir "schisté" avec Daniel Villanova, et nous autres citoyens, le 14 juin à la Cigalière à Sérignan.** L'entrée est gratuite à partir de 19h30, et vous serez tous bienvenus!

Pour contacter le collectif : [beziersngds@gmail.com](mailto:beziersngds@gmail.com)

## GRANDES MANŒUVRES Les Pompiers en imposent

« Au feu ! les pompiers !  
la maison qui brûle!

Au feu ! les pompiers ! la  
maison brûlée! »

Brillante démonstration de la  
manoeuvre de nos sapeurs  
pompiers ce dimanche 3  
juin!

En partenariat avec les  
autres chefs de centre, le  
**Capitaine Avarguez**,  
commandant le poste  
d'intervention de Pézenas a  
**organisé un simulacre  
d'incendie dans notre  
garrigue, à Piquetalen, La  
Pinède et les Parédous.**

Les centres d'Alignan, de  
Bessan, de Montagnac, Montblanc,  
Magalas, Servian, Pézenas,  
Florensac étaient à l'oeuvre et les  
rapports entre les chefs de  
secteurs, pendant cette manœuvre,  
ont permis **d'affiner les  
interventions dans notre secteur  
sensible aux feux de forêts** et de



tester les camions VLTT.

Un poste de commandement de  
colonne permettait de rester en  
contact permanent avec les  
différents groupes, y compris avec  
un soutien aérien.

**Oyez ! oyez, ! braves gens !**

**Dormez tranquilles, les soldats  
du feu veillent sur votre sécurité.**

Une dégustation de vins du pays  
offerte par la municipalité a clôturé  
cette manœuvre importante qui  
n'avait jamais été programmée  
dans le secteur.

## La réglementation concernant l'évacuation des eaux usagées de votre piscine

Si vous devez vidanger votre piscine, il faut le faire en **respectant la réglementation**. Le décret du 3 juin 1994 en fixe les règles. **Un propriétaire de piscine privée ne fait pas ce qu'il veut avec l'eau usagée de sa piscine.**

**Le décret du 3 juin 1994 concernant l'évacuation des eaux.**

L'article 22 de ce décret précise que si vous souhaitez vider votre eau dans le réseau public d'égout, une autorisation est nécessaire au préalable. **Il faut alors en faire la demande expresse auprès des autorités locales qu'il s'agisse de la mairie ou de la préfecture.** Ces entités sont capables de vous accorder une dérogation spéciale.

**Rappel : il n'est absolument pas indispensable de vider annuellement la totalité de l'eau d'un bassin.** En effet, un traitement efficace de votre eau permet de la renouveler. Dans des cas particuliers, une «vidange» complète peut être nécessaire. C'est pourquoi une telle



autorisation est ponctuelle et ne vous sera accordée **uniquement en cas de nécessité absolue.**

L'article insiste bien sur le fait qu'il **n'est pas indispensable de vider la totalité de son eau de piscine annuellement.** Un traitement, un entretien régulier et une filtration opérationnelle sont des solutions pour éviter les problèmes de pollution. **Dans tous les cas, sans raison valable, aucune autorisation ne vous sera accordée.** Si vous devez vider votre bassin pour effectuer des réparations sur la structure, une dérogation est aussi envisageable.

Si vous obtenez l'autorisation, l'eau que vous allez déverser sera alors considérée comme eau usée domestique. Bien entendu, **cela n'est possible que si votre terrain est relié ou raccordé à un réseau d'égout public.**

Ce n'est pas toujours le cas et il faut parfois envisager d'autres solutions comme par exemple :

- Faire appel à un vidangeur,
- Récupérer l'eau pour arroser votre jardin
- Utiliser un puisard pour récupérer l'eau.

### A savoir :

- Une redevance d'assainissement peut vous être facturée si vous videz votre eau de piscine dans le réseau d'égout public.
- Le déversement des eaux usagées d'une piscine privée dans la nature constitue une infraction à l'article L. 211-2 du code de l'environnement.
- Un propriétaire qui vidange sa piscine sur son terrain est responsable en cas d'écoulement intempestif sur un terrain voisin. Il devra donc éventuellement réparer des éventuels troubles de jouissance.

Plus d'infos : <http://www.information-piscine.com>

## QUELQUES TRAVAUX EN IMAGES



Installation de spots à la Maison du Peuple



**Réouverture des toilettes publiques**  
Des actes d'incivilités nous ont obligés à fermer ces WC publics le temps des réparations.  
Ouverture : 7h30 - 17h30



Notre nouvel employé, Jérémie Sanhet **voir en quelle qualité il a été embauché**



**Installation d'une évacuation des eaux usées au plateau sportif.**  
Les brasucades se feront les pieds au sec!

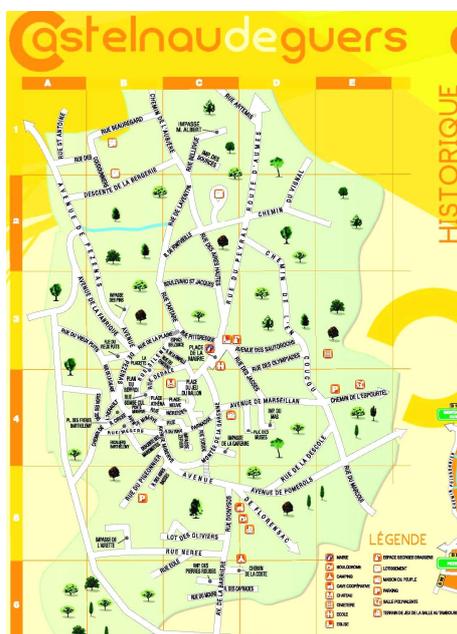
### TRAVAUX EN PREVISION

- **Chemin du Peyral** : installation de bancs
- **Rue de L'aventin** : aménagement d'une plate-forme pour les conteneurs
- **Rue de l'Encoucou** : aménagement et élargissement de la voie fin de permettre la circulation dans les deux sens.

## NOUVEAU PLAN DU VILLAGE Beaucoup plus fidèle à la réalité!

Bientôt disponible gratuitement en mairie, la nouvelle version du plan de Castelnau de Guers édité par la société Médiaplus Communication a été entièrement revue car il subsistait dans l'ancienne version de très nombreuses erreurs. **Jean-Charles Sers**, Maire du village et facteur de profession, a très largement contribué à cette amélioration grâce à sa connaissance infailible des rues de Castelnau de Guers et de leurs spécificités.

Ce plan sera également disponible en PDF sur le site internet de la commune.



## PROPRETE DES RUES



Des distributeurs de sacs ont été posés au bas de l'escalier de l'espace Brassens ainsi qu'au départ du sentier de randonnée au cimetière. Merci de les utiliser pour garder nos rues propres.

## DIVAGATION DES CHIENS

Rappel : la divagation des chiens est interdite. D'autre part, depuis la signature d'une convention avec le SIVOM pour la capture des chiens (année?), la commune n'a plus la compétence pour gérer ce problème. En cas de besoin, vous pouvez contacter le SIVOM au ...

# → COMMÉMORATION / SOLIDARITE

## COMMÉMORATION DU 08 MAI 1945

*Une cérémonie pleine d'émotion*

Grande affluence lors de la cérémonie de commémoration du 08 mai 1945, **date de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Se-**

**conde Guerre mondiale.** Les **associations du village** y ont largement pris part ainsi que les **musiciens de l'orchestre Paul Selmer** qui ont assuré la partie musicale de la cérémonie.

Le maire de la FNACA, le discours officiel lu par notre 1er adjoint M. François Garcia, puis celui de Jean-Charles Sers, Maire de la Commune.

**Un vin d'honneur** était ensuite offert à la salle Polyvalente.

L'école des Sautarochs était également présente et **les enfants ont chanté la Marseillaise.**

Puis il y eut les **discours** des anciens combattants lu par M. Arnaud, secré-



## ROUMAINS CASTELNAULAIS

*Une page est tournée*

**L**es 3 familles roumaines ont quitté « Le ranch ». Plus rien n'existe de leur passage et la vie qui avait basculé dans ces familles a repris son cours.

**Merci à tous ceux qui ont participé à leur intégration,** non pas en les assistant mais en les aidant à refaire surface. De la plus haute autorité jusqu'au

simple contribuable, **Sous-préfecture, Conseil Général, Municipalité, association et gens du village,** tous ont apporté leur contribution et permis à ces malheureux d'avoir une vie digne pour eux et pour leurs enfants.

Pourtant les critiques n'ont pas cessé, dont la principale : et

pourquoi eux ? **Pour nous, il n'y a pas de frontière : l'humain d'abord !** L'avenir sera seul juge des actions qui ont été menées, tout comme celles que nos aïeux ont apportées aux réfugiés italiens, espagnols et autres, fuyant un pays où la misère était reine et la précarité souveraine.

*François Garcia, 1er adjoint*

# → CONCERTATION

## CONCERTATION PAR QUARTIER

*Des réunions instructives*

**L**e jeudi 24 mai marquait la fin de cette première série de concertations par quartier qui permet en **8 rendez-vous** d'échanger sur la vie quotidienne à Castelnaud de Guers et de mettre en place le dispositif "voisins vigilants".

De nombreux sujets furent abordés tout au long de ces réunions

passionnantes et passionnées comme **la vitesse excessive, le stationnement gênant, les grands projets en cour (château, cave coopérative, école), l'état de la voirie, la mise en place d'une "banque des minutes" ou encore la solidarité naturelle entre voisins.**

L'équipe municipale actuelle a encore beaucoup à faire pour que le quotidien à Castelnaud soit

plus agréable et paisible, et ces rendez-vous qui seront renouvelés l'an prochain nous permettent d'établir un diagnostic précis par quartier afin de répondre au mieux aux attentes des Castelnaulaises et des Castelnaulais.

En attendant, un sentiment très positif largement partagé est ressorti de ces concertations : **il fait bon vivre à Castelnaud de Guers!**

## CONCOURS MAISONS FLEURIES 2012 Le Palmarès



**316 habitants** du territoire ont participé cette année à la 10ème édition du concours des maisons fleuries 2012, qui vise à récompenser particuliers, commerçants, et restaurateurs du territoire qui fleurissent harmonieusement leurs balcons et façades, visibles depuis le domaine public.

La remise des prix de ce **concours intercommunal organisée par la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée** s'est déroulée le mardi 5 juin dernier à la salle

des fêtes à Bessan.

Au total **78 prix ont été remis** par les élus des différentes communes participantes:

- **62 prix d'encouragement** qui correspondent à un bon d'achat de 50 € dans une pépinière/jardinierie.
- **14 premiers prix** qui permettent aux heureux lauréats de partir visiter le 22 juin prochain, toute une

journée, le jardin « En Galinou » à Caraman au Sud de Toulouse et la cité de Carcassonne.

- le 1er Prix de l'agglomération dans la catégorie « jardin » a été attribué à **Gilbert ARNAL d' AUMES.**

- le 1er Prix de l'agglomération dans la catégorie « balcon/terrasse » a été décerné à **Marie-France VIA-L-LORCA de PINET.**



## LES NOMS DES GAGNANTS PAR COMMUNE

### ADISSAN

1er Prix : RODIERE Roger  
Prix d'encouragement : DELPORTE Simone, MINARET Claudette

### AGDE

1er Prix : VENEZIA Antoinette  
Prix d'encouragement : FABRY Olga, Restaurant « Le Tamaris »

### AUMES

1er Prix : ARNAL Gilbert  
Prix d'encouragement : BOUSQUET Yolande, VIGNAL Amélie, GUTTON Michel

### BESSAN

1er Prix : CAMPAGNE Nadine  
Prix d'encouragement : CARDA Isabelle, ROCA Josette, PALOC Paulette, RADER Annie

### CASTELNAU DE GUERS

1er Prix : PENARRUBIA Monique  
Prix d'encouragement : BOUIRAT Denis

### CAUX

1er Prix : CARASCO Louise  
Prix d'encouragement : LOPEZ Jacqueline, JODAR Marie, SAVAJOL André, LELONG Roger, GINER Lucette

### CAZOULS D'HERAULT

Prix d'encouragement : LEBOUCHER Daniel et Gisèle

### FLORENSAC

1er Prix : PUJOL Henri  
Prix d'encouragement : HENCK Guy, BARBASTE Eric, PLANCADE Marie, FIRMIN Maria, DESCHASSEUX Denis, PORTES Colette

### MONTAGNAC

1er Prix : JAUNE Yolande

Prix d'encouragement : BONNARIC Hélène, ARCAY Fernande, POINSOT Guy, LLOPIS Josette

### NEZIGNAN L'EVEQUE

1er Prix : LELE Charly  
Prix d'encouragement : TEKE-LIAK Geneviève, MALRIC Evelyne, Mr ou Mme DERAEDT, Mme CARRIE, BANYULS Joseph, Mr ou Mme LO CICERO

### PEZENAS

1er Prix : MULLIGAN Christian  
Prix d'encouragement : GOMEZ Christiane, PELISSIER Odette, BARDOU Marie-Laure, Mr ou Mme RINGEVAL, Mr ou Mme GONZALEZ, VAREZA Emmanuel

### PINET

1er Prix : VIALA-L-LORCA Marie-France  
Prix d'encouragement : BELLIVIER Denise, CERVERA Solange,

FARRAS Régine, MORNAS Ghislaine, ROUQUETTE Simone

### POMEROLS

1er Prix : FERNANDEZ Elianne  
Prix d'encouragement : CHAPUIS Gaston, RIBES Jeanne, MONTI Pascale, JOBERT Lilianne, URBANIACK Carole, ROUAIX Etienne

### SAINT THIBERY

1er Prix : DAUMAS Jean-Michel  
Prix d'encouragement : DOUMERGUE Louis, LAURET Jacqueline, NICOL Henri, REQUENA Michel, CARPENTIER André, SOHNS-KOHLER Elin

### VIAS

1er Prix : MIERZWINSKY Josette  
Prix d'encouragement : ABAD Antonio, ARNAL Josette, DELANGE Yvonne, CAROTTI Hélène, Mme FERRANDO



## UN NOUVEAU CHANTIER DU PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) Le site archéologique d'Embonne au Cap d'Agde

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée agit pour l'emploi en **développant des chantiers d'insertion dans des secteurs d'activités porteurs sur notre territoire**. Programmé dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), elle a lancé un **chantier « espaces Verts et Ruraux/petite maçonnerie »** sur le site archéologique d'Embonne, situé à proximité du Musée de l'Ephèbe au Cap d'Agde. **12 bénéficiaires du PLIE** embauchés en Contrat Unique d'Insertion (CUI)-CAE sur la base de 26 heures hebdomadaires valorisent le site. Ils nettoient le site archéologique, consolident et redessinent les murs enfouis sous la végétation et combrent les trous. Ils ont également remis en état le balisage du parcours santé.

L'encadrement technique, l'accompagnement socioprofessionnel et la formation ont été confiés à **l'association Le Passe-Muraille** qui est également l'employeur des salariés.

### Quelques mots sur le site archéologique d'Embonne

Le site est situé sur des terrains appartenant aujourd'hui au conservatoire du littoral à 4,5 km de la ville d'Agde, sur un plateau basaltique d'une cinquantaine d'hectares. Le site d'Embonne connaît une occupation constante entre le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le haut moyen-âge. Durant cette longue période, le bâti ne cesse d'évoluer. Deux périodes d'occupations font sa particularité :

Le II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> avant J.-C., durant lesquelles se développent dans la campagne agathoise de nombreuses fermes à vocation viticole. Cette période est particulièrement caractérisée par l'exploitation du basalte, qui permet la fabrication de meules rotatives servant à moudre le grain pour être commercialisées dans tout le Sud de la Gaule.

Les meules et objets archéologiques découverts sur le site sont aujourd'hui visibles au Musée de l'Ephèbe du Cap d'Agde.

### Un chantier itinérant

Cette opération est un chantier qui va se déplacer sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Les prochains chantiers concernent :

- **La clôture du stade et un aménagement paysager à Montagnac de juillet à octobre 2012**

- pose de grillage, fleurissement,
- préparation d'une aire de jeux pour enfants, pose de clôture,...

- **Le jardin botanique de Nézi-gnan l'Evêque d'octobre à novembre 2012**

- pose des bordures d'allées
- travail sur la signalétique des végétaux

- **La cour de l'école et un aménagement paysager à Adissan de décembre 2012 à février 2013**

- traçage de jeux au sol dans la cour de l'école
- aménagement paysager

- **Le four à chaux de Caux de décembre 2012 à février 2013**

- rénovation, débroussaillage

- **Le cordon dunaire à Agde de**



### mars à avril 2013

- pose et/ou remplacement de ganivelles
- travail sur les plantes invasives

### Le budget

Le budget prévisionnel global du chantier d'insertion s'élève à **344 000 €**.

Les financeurs sont le PLIE sur ses fonds FSE Conseil Général (RTAIE Piémont Biterrois) à hauteur de 98 108 € pour l'accompagnement socioprofessionnel, la formation et l'encadrement technique, l'Etat (ASP et ACI) à hauteur de 136 650 €, notamment pour le remboursement des rémunérations des CUI-CAE, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et les communes d'Agde, Adissan et Montagnac : à hauteur de 14 350 €, pour la part des rémunérations non prises en charge par l'Etat et à hauteur de 95 000 € environ pour le coût des matériaux et matériels.

### Renseignement :

Service du PLIE, 36 rue Jean Jacques Rousseau AGDE 04 67 01 07 95

# ILS FONT L'ACTUALITE

## DES CASTELNAULAIS QUI SE DISTINGUENT!



POINT PRESSE  
Midi Libre / 10-05-12

### Une princesse rebelle à "La meilleure danse"

Le 22 mai prochain, dans la chefferie traditionnelle Malimba, sur le littoral du Cameroun, toute une tribu aura les yeux rivés sur le petit écran. À quelques milliers de kilomètres de là, dans un studio de télévision parisien, une fille de la brousse dévoilera à la France entière, leurs danses guerrières ancestrales. Et cette enfant du village n'est pas n'importe qui. Il s'agit tout simplement de leur princesse, la fille du chef Epou. Installée à Castelnaud-de-Guers depuis cinq ans, Marcelle, alias princesse Malimba, son nom d'artiste, a choisi l'émission "La meilleure danse" pour faire passer un double message.

"J'avais envie de montrer quelque chose que



Marcelle, des formes sculpturales au service de la danse ancestrale. (© D.R)

peu de gens ont vu, mieux faire connaître mes traditions et leurs danses et surtout, montrer à mon papa, ce que je faisais", explique cette maman d'un grand garçon de 14 ans.

Car Marcelle a bravé l'interdiction de son chef de père : "Il ne voulait pas que je danse, encore moins que je me produise, il jugeait cela contre les lois de notre tribu." La princesse rebelle a toujours caché à son papa son profond amour de la danse. À Béziers, elle se produit régulièrement dans une asso-

ciation de danseuses brésiliennes, le groupe "Pao Brasil", et en solo, se transforme en cette magnifique danseuse guerrière : "Je n'ai trouvé personne capable d'interpréter avec moi ces danses rituelles et compliquées."

Comment a réagi le chef Epou quand sa fille lui a avoué sa participation à une émission et surtout sa désobéissance ? Marcelle

sourit : "Il ne m'a pas encore appelée, mais je sais qu'il n'est plus en colère et s'est abonné au câble exprès pour me voir. Il n'imaginait pas, je crois, à quel point était forte ma passion."

Cela fait huit ans que la princesse n'est pas retournée dans son royaume des peuples Sawa et de sa majesté Epou. Cette émission est sans doute aussi une missive d'amour.



Le Castelnaulais Louis Mathieu, dit « Loulou », a reçu la médaille « Jeunesse et Sport » le 09 mai dernier à la salle des mariages de Pézenas en récompense de son travail lorsqu'il était délégué financier de la Fédération française de rugby.

Deux autres piscénois reçurent des distinctions : Pierre Penalva pour sa longue carrière de rugbyman (20 ans en tant que joueur, 10 ans d'arbitrage et 20 ans délégué au sport au sein du comité du Languedoc).

Christian Sempéré, Président de la Mirondelel arts, a reçu les palmes académiques en tant qu'ouvrier qualifié de l'Education nationale. Il intégra l'Education nationale en tant que cuisinier en 1964, puis devient chef en 1970 à Servian, prenant sa retraite en 1994. Depuis, il a ouvert le restaurant « le Quai d'Azur » au Cap d'Agde.

Les élus, parmi lesquels Jean-Charles Sers, Gilles d'Ettore et Alain Vogel-Singer, ont rappelé le rôle déterminant des bénévoles au sein d'associations.

La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié.



POINT PRESSE  
Midi Libre / 24-03-12

## Aurore Vazquez : du brushing jusqu'au prix d'excellence 2012

Apprentissage | Un membre de la Légion d'Honneur la parrainera.

C'est une grande fierté pour sa maman Pilar, et une très belle récompense pour Aurore Vazquez, apprentie coiffeuse à l'ICF Béziers, qui vient de recevoir le Prix d'Excellence 2012 de la Légion d'honneur, au cours d'une réception officielle au Corum de Montpellier.

Organisé pour la première fois, par la section de l'Hérault de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur (SEMLH), ce prix a pour but de valoriser l'apprentissage, les métiers manuels et la transmission du savoir-faire. Choisie pour l'excellence de son dossier, Aurore s'est vue remettre un chèque de 1000 €, tout en bénéficiant d'une marraine, Mme Lacombe, membre de la Légion d'honneur, qui aura vocation à la soutenir, jusqu'à ses premiers pas dans la vie active.

Pour cette jeune femme de 27 ans : « Je n'aurais jamais cru en arriver là, car je n'avais pas choisi cette voie. Après une école de tourisme et deux ans en République Dominicaine, je suis revenue à Pézenas, parce que ma mère a fait un infarctus. Elle s'est alors beaucoup inquiétée de savoir qui allait reprendre son salon... C'est là que je me suis décidée, que j'ai repris mes études il y a un an en candidat libre, et que j'ai obtenu mon CAP. Après mon BP, je compte prendre la relève de ma maman... »

Sa maman possède 51 ans d'expérience dans la coiffure

Pour Pilar, sa maman, qui possède une solide expérience de 51 ans dans la coiffure (elle a commencé à 14 ans à Lyon), et qui possède le salon "Pilou" dans la ci-



Aurore, récompensée pour le travail acharné qu'elle a débuté auprès de sa maman Pilar.

té depuis maintenant 37 ans : « C'est une belle récompense de tous les efforts qu'elle même depuis un an. Elle a travaillé dur tous les dimanches et jours de repos avec moi au salon, pour se perfectionner. Elle était faite pour ça... Déjà toute petite, elle demandait à faire les shampoings de mes amies clientes... Je suis fière d'elle et je suis soulagée de savoir qu'elle reprendra le salon le jour de ma retraite. »

Un salon connu de tous les Piscénois pour être le plus ancien de la cité, puisque le coiffeur M. Carayol l'avait tenu 50 ans auparavant, et son prédécesseur

une cinquantaine d'années également plus tôt, toujours au même endroit, tout en haut de la rue des Chevaliers-Saint-Jean.

Au cours de la cérémonie, placée sous la présidence de Gérard Maurice, président du Conseil économique, social et environnemental du Languedoc-Roussillon, le directeur général de la CCI, Bernard Mattivi, a remis son prix à Aurore et aux autres apprentis de l'ICF Béziers. L'émotion était palpable de part et d'autre des lauréats et leurs familles...

MICHELLE RIVIERE  
redac.pezenas@midilibre.com

## ANNEE SCOLAIRE 2011—2012

### *Dernière ligne droite!*

Il fait beau, il fait chaud !!! Et voilà déjà l'année scolaire qui se termine et les grandes vacances qui arrivent à grands pas....

Comme chaque année, le traditionnel **bal masqué de l'école** a eu lieu le samedi 24 mars et a rassemblé encore de nombreuses familles et amis de l'école venus faire la fête et se régaler du délicieux repas oriental préparé par 2 mamans d'élèves.  
Les Associations du village

**Fêtes et à l'Association des Petites Fourmis pour la décoration.**



sont inspirés pour créer le Totem et bon nombre d'entre eux ont assisté le mercredi 16 mai au spectacle proposé par la commune, « 1,2,3 Totem ».

La Chorale s'active à la préparation du **spectacle de fin d'année qui aura lieu à 21h sur la Place de la Mairie, le mercredi 27 Juin.**

Le Mardi 5 Juin, les élèves de CM2 se sont rendu à la traditionnelle **visite du Collège Jean Bène à Pézenas.**



A l'occasion du **Festival Saperlipopette**, les enfants des classes de **Mmes CARRAY et NADAL** ont pu bénéficier des interventions d'un artiste plasticien **GUËT** qui a réalisé avec les enfants un magnifique Totem à base de matériaux de récupération récoltés à l'école avec l'aide des parents d'élèves.

La **sortie de fin d'année** aura lieu cette année, pour les classes de PS/MS et GS/CP, à la Ferme de Cessenon, le **vendredi 15 Juin.**

Les classes de CE et CM partiront, le même jour, pour une **sortie VTT - découverte de la Garigue, accompagnées par de nombreux parents d'élèves et d'Ariel Bassoulet, animateur nature, à l'origine du projet.**

ont elles aussi répondu présente pour aider à l'organisation.  
**Merci au COC, au Comité des**

Les enfants ont travaillé sur le conte « Les Musiciens de la ville de Brême » en classe et s'en

## INSCRIPTIONS 2012

### *Rappel des démarches*

**V**enez en mairie avec les documents suivants : le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance, un justificatif de domicile, un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiptérique, antitétanique, antipolio-myélique.  
Il vous sera alors délivré un certificat d'inscription.  
**L'inscription doit être faite au plus tard courant juin.**



**Que faire après un changement de domicile ?**

Prévenez la direction de l'école où était scolarisé votre enfant. Il vous sera remis un certificat de radiation. Adressez-vous ensuite à la mairie de votre nouveau domicile en présentant :  
un livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance, un justificatif de domicile, un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

**Inscription au transport scolaire 2012/2013**

**Dès le 1er juin 2012**

Si vous êtes déjà abonné (e) au transport scolaire, le dossier de réinscription sera adressé directement à votre domicile.  
Si vous vous inscrivez pour la première fois ou si vous redoublez votre Terminale, merci de bien vouloir retirer un dossier d'inscription en Mairie. Ce dossier, après l'avoir complété, devra être remis en mairie **avant le 30 juin 2012 impérativement.**



## LAWRENCE « SHY » GLADNEY Du blues comme on l'aime!



Gaspard Ossikian et Lawrence « Shy » Gladney

Une fois encore, nous avons partagé un moment de blues intense et unique avec un bluesman de grand talent venu des États Unis, **Lawrence "Shy" Gladney**. Pour ce concert donné à la Maison du Peuple le 5 mai dernier, il était accompagné du guitariste-chanteur **Gaspard Ossikian**, le Castelnaulais du groupe, du bassiste **Toulousain...** et du batteur **Lyonnais ...**

Une formation composée de "pointures" du genre et qui a

poursuivi ensuite sa tournée française. Cette escale Castelnaulaise fut **fort appréciée du public autant que des artistes**. Un blues de caractère, tout en finesse et en virtuosité.

Les connaisseurs comme les novices ont reconnu des standards du blues qui ont fait l'histoire de cette musique.

**Après la venue de Donald Ray Johnson en 2011, Castelnaud a renouvelé avec bonheur l'expérience du blues made in US!**

## FETE DES VOISINS 2012 Le temps était au rendez-vous

Cette année encore, la **Fête des Voisins** a permis aux habitants des quartiers de se réunir le temps d'une soirée en **partageant un moment convivial le plus souvent autour d'un repas**.



A l'image de la fête organisée sur la **place Neuve**, plusieurs quartiers de Castelnaud ont profité de cette initiative pour faire vivre leur quartier un peu différemment le temps de cette

soirée et réinvestir même parfois des espaces agréables occupés habituellement par les voitures.

Le temps était au rendez-vous avec une **douceur remarquable et**

**un brin d'air très modéré.**

Cela peut donner l'envie de se retrouver plus souvent car l'été arrive à grands pas et **les occasions de partager des moments comme celui-là ne manqueront pas!**

## JOYEUSE GRAVITE Ils ont « mis le feu »!

La troupe Piscenoise « **Joyeuse Gravité** » a offert aux habitants de Castelnaud une représentation de leur dernier spectacle le 12 mai sur l'espace devant le nouveau cimetière. Cette troupe est composée de jeunes artistes dont l'un des membres habite Castelnaud et une échassière est la fille d'une Castelnaulaise. Ils sont spécialisés dans le jonglage enflammé, les feux d'artifices, les échasses, les cascades, la comédie de rue, les mises en scène en tous genres.



Ce spectacle nous a donné une bonne idée de la **remarquable qualité de leur travail**. Merci à eux pour cette représentation, et merci à **l'Atelier des Petites Fourmis** d'avoir proposé **quelques boissons et crêpes**.

Ces jeunes gens "jouent avec le feu" de façon gracieuse et virtuose. **N'essayez pas de faire comme eux si vous n'avez pas de solides connaissances en la matière!**

Renseignements :  
Association Joyeuse Gravité  
Gaël Rigaud  
JOYEUSE.GRAVITE@YAHOO.FR  
Tel : 09 51 70 44 37  
<http://joyeusegravite.free.fr>

## SAPERLIPOPETTE 2012

### Voyage et créativité



Guët et quelques élèves confectionnent le totem

Cette année, le festival Saperlipopette a fait une escale remarquée à Castelnau de Guers. Ce nouveau partenariat avec le conseil général de l'Hérault, et en particulier avec l'agence des cités maritimes, a été riche en émotions et en événements. Il y eu tout d'abord les ateliers de sensibilisation à l'école des Sautarochs en présence de Güet, artiste plasticien qui a fait travailler les classes de Christine Caray et Julie Nadal pendant 4 journées sur la confection d'un totem inspiré du conte des frères Grimm, "les musiciens de Brême". Tout en couleur, il a été inauguré lundi 14 mai à la sortie de l'école tandis que le Comité des fêtes offrait généreusement un goûter aux enfants.

Le mercredi 16 mai en début d'après midi, profitant du temps clément malgré le vent, c'est une joyeuse équipe qui

nous proposait un petit spectacle à l'espace G. Brassens. Le conte des musiciens de Brême, était lu par Mme Peyroche, et prenait vie par des marionnettes animées par Aurore, Helena, .... Les élèves de l'atelier d'arts plastiques de Carine Caroul. Ce sont également eux qui avait confectionné le théâtre lors des ateliers du mois d'avril. En parallèle, les membres de l'Atelier des Petites Fourmis fabriquaient les marionnettes. Un goûter offert par la municipalité était ensuite proposé à tous.

L'après midi se poursuivait par le moment phare de cette participation au festival Saperlipopette avec le spectacle "1,2,3 Totem" par la compagnie Mungo à la Maison du Peuple. Pas un bruit, le noir complet pour la mise en valeur des jeux d'ombres, une instal-



« 1,2,3 Totem », un spectacle féerique



lation technique impressionnante, une interprétation du conte des frères Grimm très sensible et personnelle. À peine avons-nous mis le pied à l'intérieur de la salle que déjà nous étions du voyage! II nous emmenait loin et nous débarquait une petite heure plus tard en nous laissant quelque peu hagards. La vie pouvait reprendre son cours normal.

Merci à tous les participants qui ont rendu possible ce projet :

l'école des Sautarochs, l'artiste Güet, le Comité des Fêtes, l'Atelier des Petites Fourmis, Carine Caroul et ses élèves, Mme Peyroche, la Compagnie Mungo, l'équipe technique du Conseil Général, Laurence Morel, interlocutrice du Conseil Général qui nous a aidé à monter ce projet avec l'équipe des Cités Maritimes.



Mme Peyroche lit « les musiciens de Brême »

## PARTENARIAT AVEC AUX ARTS ETC

### Des spectacles variés et de qualité

Assurément, le jeune public de Castelnau de Guers a été à la fête ces derniers mois. Les spectacles proposés par l'association Aux Arts Etc, et son directeur artistique Emmanuel Delaplace, en partenariat avec la municipalité ont ravies les plus petits et même les plus grands comme lors du spectacle "Pour faire un bon petit chaperon", reprise intelligente et parodique du fameux



conte de notre enfance, ou encore "Le Compte de Pilou Pilou" qui mettait en scène de fort belle manière les doudous fétiches de nos chérubins.

Ces spectacles de qualité rythment la programmation artistique castelnaulaise depuis un peu plus d'un an en automne et au printemps et permettent aux plus jeunes de belles découvertes.

# → FESTIVITES A VENIR

## FESTIVAL « MOLIÈRE DANS TOUS DES ÉCLATS »

*Un partenariat renouvelé*

M  
A  
R

Sous l'impulsion de **Christiane Pennarubia**, élue à la culture de Pézenas et ancienne directrice de l'école des Sautarochs, et de **Frédéric Gourdon**, responsable du service culturel depuis un peu plus d'un an, la ville de Pézenas s'active autour de la culture et s'ouvre aux communes environnantes. Castelnaud de Guers a une nouvelle

fois répondu favorablement à ce partenariat dans le cadre du festival **Molière dans tous ses éclats** en proposant un spectacle à la Maison du Peuple mardi 19 juin.

Pézenas offre un soutien technique et logistique, gère le logement des artistes et confectionne les affiches, tandis que Castelnaud de Guers accueille les artis-

tes, achète le spectacle et gère la billetterie.

**Ce type de partenariat permet une offre culturelle de très grande qualité tout en bénéficiant de tarifs intéressants.**

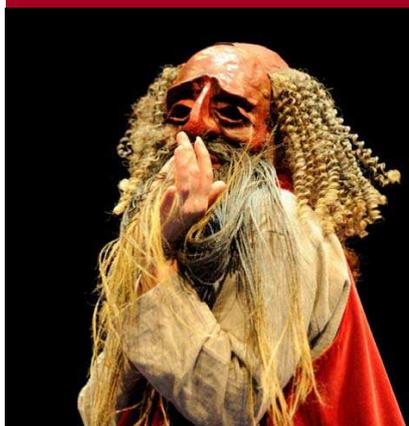


1  
9

### SPECTACLE « MON HISTOIRE DU THEATRE »

MARDI 19 JUIN — 21h à la Maison du Peuple — 5€ / gratuit -12 ans

J  
U  
I  
N



#### « Mon histoire du théâtre »

de Marly Barnabé par le Théâtre des Vilains

Tout public à partir de 11 ans, adultes

Une comédienne seule sur scène nous conte l'épopée du théâtre occidental à travers les âges. Elle a plus d'un tour dans son sac : marionnettes, chants, pour faire voyager les grands comme les petits dans tous ses univers.

au théâtre politique, militant du 20e siècle, parcourant les époques, les lieux et les textes majeurs, se faisant tour à tour conteuse, marionnettiste, actrice et chanteuse.

À chaque étape, un chant dans la langue du pays visité, un extrait de pièce, quelques clefs historiques éclairent les mutations théâtrales architecturales et thématiques. Le récit décline tragédies et comédies, Histoire et mythologie, sources intarissables de la création théâtrale.

Une comédienne raconte l'épopée du théâtre occidental, de l'Antiquité grecque

conception, texte Marly Barnabé  
mise en scène Marly Barnabé et Marie-Hélène Causse  
scénographie, accessoires Jean-Baptiste Manessier  
direction musicale Daniel Muringer  
lumières Dominique Diss

Avec en alternance Marly Barnabé et Marie-Hélène Causse  
Production La Filature, Scène nationale – Mulhouse.  
Coproducteur Le Théâtre des Vilains.

D  
I  
M  
2  
9  
J  
U  
I  
L  
L  
E  
T

### 19<sup>E</sup> RENCONTRE DES CASTELNAU DU SUD-OUEST

*Destination Castelnaud-Barbarens*

Dimanche 29 juillet aura lieu la 19e rencontre des Castelnaud. La journée s'annonce bien remplie.

Au programme :

9h-10h30 : **Accueil—petit déjeuner—présentations**

10-11h30 : **Visite du village**

12h : **Plantation de l'arbre des Castelnaud**

12h15 : **Rafraîchissement à l'ombre de la Promenade Bernard 1er**

13h30 : **Repas gastronomique aux couleurs gasconnes et méditerranéennes**

16h : **Exposition d'artisans et d'artistes locaux—Jeux gascons**

18h : **Annnonce du lieu de rencontre 2013**

18h-19h : **Verre de l'amitié—animation musicale**

#### MODALITES

\* Tarif : 25€

\* Inscription impérative avant le 02 juillet 2012

Renseignements :

[www.castelnaud-de-guers.fr](http://www.castelnaud-de-guers.fr)

Tel : 04.67.98.13.61.

D  
I  
M

## CASTELNAU FÊTE LA MUSIQUE

Bonne humeur et convivialité seront de mise

Fête de la  
MUSIQUE  
2012

2  
4  
J  
U  
I  
N  
C  
ette fête de la musique permettra entre autre de **découvrir le travail de Martine Laude** avec ses élèves de Tourbes. Cette artiste pleine d'entrain et de bonnes idées propose de **donner des cours de violon sur Castelnaud de Guers dès le mois de septembre prochain.**

Aussi nous invitons toutes celles et tous ceux

que cette initiative intéresse à venir écouter le petit concert des élèves **dimanche 24 juin à partir de 10h dans la cour devant le château.**

Cette représentation sera suivie d'autres interventions de celles et ceux qui le désirent.

**Un apéritif** sera offert par la municipalité pour clôturer cette matinée musicale.

### LA FETE DE LA MUSIQUE 2012 A CASTELNAU DE GUERS

- **Quand?** Dimanche 24 juin à partir de 10h
- **Où?** Dans la cour devant le Château
- **Qui participent?** Martine Laude et ses élèves ainsi que toutes celles et tous ceux qui le souhaitent
- **Je veux participer :** communiquez-nous le style de votre musique, le nom des musiciens, l'endroit et l'heure de votre prestation

### 13 & 14 JUILLET 2012

Le programme des festivités



**Vendredi 13 juillet :** si vous n'êtes pas superstitieux, venez nous rejoindre au plateau sportif pour profiter d'un repas. Vous aurez l'occasion d'écouter le groupe des « **Congès Payés** ». Puis le **DJ Gérard Valette** animera votre soirée. Sans oublier bien évidemment le feu d'artifice!

**Samedi 14 juillet :** Participez au **concours de boules organisé par le C.O.C.** et suivi par un apéritif offert par la municipalité.

1  
3  
&  
1  
4  
J  
U  
I  
L  
L  
E  
T

### CULTURE, TERROIR ET VIN

3e édition les 14 et 15 août

1  
4  
&  
1  
5  
C  
ette année encore, la municipalité a à cœur d'organiser ces soirées qui mettent en valeur le patrimoine locale, la culture et le vin. La première soirée, mardi 14 août, investira la cour du château et permettra d'apprécier un concert du « **Jazz Poets 4tet** », groupe du saxophoniste **Serge Caséro**, musicien de grand talent, par ailleurs

très actif en tant que directeur artistique de l'association piscénoise **Culture Jazz**. Cette formation invitera le trompettiste **Michel Marre**, musicien exceptionnel bien connu au niveau national pour avoir fait partie entre autre de l'Orchestre National de Jazz. Ce concert sera suivi d'une dégustation de vin.

**Le mercredi 15 août sera festif :** Visite théâtralisée par l'association la Compagnie des Rosses-Moustiques, fanfare, orchestre de Franck, dégustation de vin, bruscade, etc.

**La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée** soutient à nouveau cette manifestation par **une subvention de 2000€**, considérant qu'elle contribue au développement de l'oenotourisme, **gage du dynamisme économique local qui favorise notamment la découverte de l'arrière-pays.**

Tous les détails sur ces journées vous seront communiquées très prochainement.

A  
O  
U  
T



Jazz Poets 4tet invite Michel Marre

## ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS



Mirande, les Lauriers, la Grangette, Domaine de Castelnaud, et les caves coopératives de Pomerols et Pézenas.

Les visiteurs ont voté pour le prix du public, leur choix s'est porté sur un pastel de

**Geneviève Girardin (Himba femme africaine).**

Une tombola a fait le bonheur d'une vingtaine de participants.

**Le 1er prix** (le tableau de l'artiste peintre Jean-Claude Chabrol) a été remporté par Mme Catot.

**Le 2ème prix** (le téléviseur écran plat 82 cm) a été remporté par Mme Clavière.

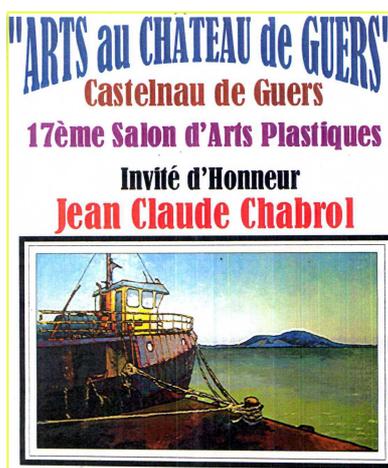
Nous remercions chaleureusement **Michel Gaudy, notre Conseiller Général, parrain du salon, pour sa présence ainsi François Garcia, 1e adjoint qui représentait Monsieur le Maire**, excusé pour cause d'élections législatives.

Les activités de l'association se terminent le **30 Juin**.

Les cours reprendront début **Septembre**.

L'association Arts au château de Guers a organisé du 2 au 10 juin son 17ème salon d'arts plastiques. Cette exposition a réuni une cinquantaine d'exposants venus de Castelnaud et de toute la région.

Les toiles et les sculptures exposées ont ravi les yeux des nombreux visiteurs. Les apéritifs du vernissage et de la remise des prix on pu faire apprécier les vins offerts par les producteurs de Castelnaud de Guers : la



## ITINER'ART

### LE PARCOURS DES "SAVOIR-FAIRE"

à travers le village de Castelnaud de Guers

Organisé par l'association ITINER'ART

en partenariat avec la Mairie

**Week-end du 29 et 30 septembre 2012**



Que vous soyez un habitant ou une association du village, amateur ou professionnel, nous vous proposons de partager vos "savoir-faire" artistiques, artisanaux ou autres... **Organisé sous forme d'un parcours à travers le vieux Castelnaud, nous vous invitons à ouvrir vos portes à la découverte, au partage et à la rencontre.**

Si vous êtes fabricant de votre "savoir-faire" (peinture, sculpture, couture, art floral, art culinaire, bijoux, photo, poterie etc.), pour plus d'infos, contactez nous : 09 53 11 17 46

ITINER'ART est une jeune association Castelnaulaise née en 2012 qui réunit les trois ateliers/ galeries d'artistes du village, ouvert sur demande ou tous les 1er dimanche de chaque mois !

Atelier "L'ARTelier", Anna Hauser Pellerin, 1 rue Silène, 06 83 25 76 86

Atelier "TIENNOUCH", Etienne Chambrelan, 3 rue Pittoresque, 06 37 53 67 05

Atelier "Madame Mado m'a dit", Madeleine Ossikian, 17 rue Tartare, 06 13 55 57 69

## ASSOCIATION DES PETITES FOURMIS

L'atelier des Petites Fourmis se voit contraint d'arrêter ses activités fin juin car ses membres n'auront plus le temps nécessaire à y consacrer à la rentrée.



Si vous êtes intéressés pour reprendre les activités, veuillez nous contacter pour tout renseignements.

Le bureau : Cathy, Sandrine, Ghislaine / Le Conseil d'Administration : Martine, Cathy M., Corinne

Contact :

Cathy : 06 79 61 06 60

Ghislaine : 06 59 00 80 03

Sandrine : 06 31 57 06 04

Nous remercions tous les parents qui se sont investis durant ces 4 années, et la municipalité qui nous a soutenu pour toutes nos manifestations.

Une assemblée générale se déroulera avant la fin de l'année scolaire.

Fourmizement votre!

## ASSOCIATION DE PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS

### Section petit gibier

Tous les travaux, repeuplement, abreuvoir, semence, se poursuivent.

Les **assemblées générales** auront lieu en juillet et août.



**Participation aux journées des savoir-faire les 29 et 30 septembre** : stand au 10 rue pittoresque avec une présentation des animaux, photos, tenu par les chasseurs.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, merci.

Le président Jacques SOULE

## A.S.P.A.H.C.

L'association du patrimoine ASPAHC est engagée dans des **opérations de recherches archéologiques et paléontologiques**. Ses membres participent actuellement à l'un des deux chantiers de fouilles que gère l'association.



Florensac puis à la mairie de Castelnaud.

Le mobilier de la tombe protohistorique de Saint-Antoine a été prêté au musée d'Ambrussum à Viletelle dans le cadre d'une exposition sur le vin dans l'antiquité.

Des **sorties sont en cours de préparation** ainsi que les journées européennes du patrimoine.

Renseignements auprès de Noël HOULES : 04 67 98 04 58 [aspahc@yahoo.fr](mailto:aspahc@yahoo.fr)

Un travail de **restitution en 3D de l'évolution du bâti du château** va être entrepris et donnera lieu à une présentation publique, tandis qu'une exposition sera présentée à la rentrée par l'ASPAHC à la médiathèque de

## LA CIE DES ROSSES MOUSTIQUES

La Compagnie "les Rosses Moustiques" termine une saison bien remplie. Les représentations de "l'Amour Foot" de Robert Lamoureux ont toutes rencontré le succès.



Représentation de « l'Amour Foot »

Les visites théâtralisées, quant à elles, continuent et auront lieu les **17 juin, 8 juillet, 22 juillet, 15 août, 16 septembre et 14 octobre**.

Enfin, les **Rosses Moustiques** présenteront le spectacle de leur nouveau groupe le **mercredi 4 juillet à 19h30 à la Mai-**

**son du Peuple** sous le titre: "**Si je ne pense pas assez, j'écris trop**".

Avec : Zoé, Sara, Selma, Olivia, Émilie, Bernard, Fred et Patrick

Contact : Jean Pellerin au 06 13 15 18 00 / [jean.pellerin@voila.fr](mailto:jean.pellerin@voila.fr)





## CLUB OMNISPORTS CASTELNAULAIS

### GRANDE JOURNÉE DU SPORT SAMEDI 30 JUIN



Comme chaque année, le Club Omnisports Castelnaulais vous propose un rendez vous sportif familial. Le 30 juin à partir de 14h30 vous pourrez assister à une rencontre de tambourin opposant l'équipe de Castelnau de Guers (Féminines départementale B) à celle de Grabels. Nous espérons que vous viendrez nombreux encourager les filles.

Vers 17h au plateau de la salle Polyvalente, Driss attendra les enfants pour une démonstration Multisports et les fera par-

ticiper à de nombreux jeux.

Vers 19h, les intervenants du club à tour de rôles nous présenteront les talents de danseurs et de gymnastes de leurs élèves.

Enfin pour clôturer cette manifestation, une brasucade sera organisée avec l'animation de la sono du Club.

Prix brasucade : 8 €, gratuit pour les enfants (- 13 ans).

Pour ceux qui aiment le Tambourin et pour ceux qui n'en

connaissent que le nom, il est temps de venir supporter nos équipes, vous serez accueillis chaleureusement!

#### Matchs à Castelnau de Guers :

**Samedi 09 juin à 17h :**

Castelnau de Guers / Gignac (garçons Départementale 1)

**Dimanche 16 juin à 17h :**

Castelnau de Guers / Bessan (Féminines départementale B)

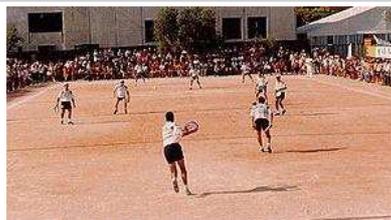
**Samedi 23 juin à 10h30 :**

Castelnau de Guers / Lavérune (garçons D1)

#### JEU DE BALLE AU TAMBOURIN

Ce jeu très sonore se pratique dans de nombreux villages de l'Hérault : Pézenas, Gignac, Cournonterral, Cournonsec, Castelnau de Guers, Vendémian, Saint-Georges d'Orques entre autre. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, soit plus de cent ans après son invention, il a effectué le grand saut vers la compétition et les championnats. Si l'Hérault rassemble encore 80% des joueurs, on joue aujourd'hui aussi dans les Bouches-du-Rhône, dans l'Aude mais aussi dans le Nord ou encore en Corrèze. Des rencontres sont organisées pendant tout l'été.

**Le principe :** Il se joue sur un terrain de 80 à 100m de long sur 20m de large, avec une ligne médiane



sans filet. Deux équipes de cinq joueurs s'affrontent. Elles sont organisées en trois postes: deux fonds, un tiers et deux cordiers.

**Le rôle des fonds** est de renvoyer la balle, souvent en cloche, dans le camp adverse. Un des deux fonds engage avec un tambourin fixé le long d'un bâton de 80cm.

**Le tiers**, au milieu du terrain, est l'attaquant par excellence.

**Les cordiers** jouent le rôle des "volleyeurs" du tennis.

Une équipe marque un point quand la balle rebondit hors des limites du terrain ou qu'elle n'est pas

reprise avant le deuxième rebond. Il est interdit de toucher la balle avec le corps, à l'exception du bras qui tient le tambourin.

Composé autrefois d'un cercle de bois et d'une peau tendre, le tambourin a rajeuni son look : cercle plastique armé, peau de PVC et poignée de cuir. Le tambourin pour l'échange mesure 28cm de diamètre. Pour la seule mise en jeu, on utilise le battoir (18cm de diamètre), qui est prolongé d'un manche (de 80 à 100cm). La balle, rouge et blanche, est creuse et en caoutchouc.

*La petite histoire : Ce sport, qui porte le nom de l'instrument utilisé pour frapper la balle, est un dérivé de la longue paume, l'une des variante du jeu de paume. Il est arrivé à sa forme moderne en France vers 1870.*





## Naissances



Bienvenue à

**Charly BREMOND BABEAU**

**Aubin SERVET**

## Mariages



Toutes nos félicitations  
et tous nos vœux  
de bonheur à

**Stéphanie KLUGSHERTZ**

et

**Laurent BONIFACE**

## Décès



Monsieur le Maire et son  
Conseil Municipal  
présentent leurs plus sincères  
condoléances à la famille de

**Nicolas ANTOINE**

## PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ⌘ **JEAN Georges, médecin généraliste:**  
3 pl Mairie, 04 67 90 76 28
- ⌘ **RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue:**  
5 pl Jeu de Ballon , 04 67 90 75 03
- ⌘ **DEBAYLE MARTINE, orthophoniste:**  
7bis Avenue des Sautarochs, 04 67 31 47 07

## ADMINISTRATIONS

### MAIRIE

Du lundi au vendredi:  
9h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

**Samedi matin:** permanence des  
élus de 9h00 à 12h00.

**Tel : 04.67.98.13.61**

**Fax : 04.67.98.39.08**

**En cas d'urgence:**  
**06.75.51.69.98** (adjoint d'as-  
treinte)

**06.38.65.13.04** (Maire)

Contact mail:

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi: 9h30 - 12h00  
**Tel : 04.67.93.83.96**

### CENTRE DE LOISIRS

Le mercredi de 7h30 à 18h00

### GARDERIE

Du lundi, mardi, jeudi, vendredi:  
7h30 / 18h30  
**Tel: 04.67.30.29.59**

### GENDARMERIE PÉZENAS

**Tel: 04 67 98 13 65**

### NUMÉROS UTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34  
EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334  
GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134

### A SIGNALER SUR CASTELNAU



### Barsonic

Régénération et désinfection de barriques et fûts par ultrasons

**Contact : 06 88 24 61 88**

<http://www.barsonic-tonnellerie.com>

### SPÉCIALISTE DE LA DÉCORATION BALLONS



Réalisation de personnages grandeur nature,  
formes diverses, inscription du logo de votre  
entreprise, création de décors spécifiques aux  
événements,  
agencement de scènes de vie...

**Contact : Denis 04 67 09 33 18 / [www.ballonevolution.fr](http://www.ballonevolution.fr)**



### Camion Pizza Panini Ferrari

**TOUS LES MERCREDI**  
**Sur la place de la mairie à**  
**partir de 18h00**

Pour commander :  
06.65.95.99.34



# AGENDA

## JUIN 2012

- 17 juin : VISITE THÉÂTRALISÉE - (Asso des Rosses Moustiques en partenariat avec la municipalité)
- 19 juin : THEATRE « MON HISTOIRE DU THÉÂTRE » - 21h Maison du Peuple (Festival Molière dans tous ses Eclats)
- 24 juin : FETE DE LA MUSIQUE — de 10h à 13h devant le château
- 27 juin : SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DES SAUTAROCHS - 21h sur la Place de la Mairie
- 30 juin : GRANDE JOURNÉE DU SPORT (C.O.C.) à partir de 14h30

## JUILLET 2012

- 04 juillet : THEATRE "SI JE NE PENSE PAS ASSEZ, J'ÉCRIS TROP" (Cie les Rosses Moustiques) — 19h30 à la Maison du Peuple
- 05 juillet : VACANCES SCOLAIRES
- 08 juillet : VISITE THÉÂTRALISÉE
- 13 juillet : FETE NATIONALE — Brasucade & soirée dansante
- 14 juillet : CONCOURS DE BOULES (C.O.C.)
- 22 juillet : VISITE THÉÂTRALISÉE
- 29 juillet : RENCONTRE DES CASTELNAU À CASTELNAU-BARBARENS

## AOÛT - SEPTEMBRE 2012

- 14 & 15 août : JOURNÉES CULTURE, TERROIR ET VIN
- 15 août : VISITE THÉÂTRALISÉE
- 02 septembre : JOURNÉES DES ASSOCIATIONS
- 03 septembre : RENTREE SCOLAIRE
- 15 & 16 septembre : JOURNÉES DU PATRIMOINE — VISITE THÉÂTRALISÉE
- 29 & 30 septembre : « LE PARCOURS DES SAVOIR-FAIRE » (ITINÉR'ART)